

IV. DEGRÉS ET PRIVILÈGES.

Règlement concernant l'inscription et les degrés dans la faculté de Théologie.....	69
Règlement concernant les examens dans les Grands Séminaires affiliés	76
Règlement concernant les degrés dans les facultés de Droit, de Médecine et des Arts.....	77
Baccalauréat dans la faculté des Arts.....	78
Baccalauréat en Médecine.....	81
Baccalauréat en Droit.....	81
Maîtrise ou Licence.....	82
Doctorat.....	87
Promotions et Diplômes.....	90
Degrés honorifiques et degrés étrangers.....	90
Règlement concernant le Prix TESSIER.....	91
Règlement concernant les Médailles LORNE.....	92
Règlement concernant le Prix MORRIN.....	93
Prix SEWELL.....	95
Direction pratique pour les candidats à l'Inscription et au Baccalauréat dans la faculté des Arts.....	95
Règlement spécial concernant le Baccalauréat et l'Inscription dans la faculté des Arts, pour les Collèges affiliés.....	96
Règlement concernant les prix du Prince de Galles.....	102
Avantage fait aux Bacheliers ès Arts par le Séminaire de Québec.....	104
Règlement concernant le concours de poésie française.....	104
Règlement concernant le concours d'éloquence.....	105
Règlement concernant les honoraires pour diplômes.....	106
Règlement concernant les demandes pour obtenir le privilège de subir les examens avant le terme fixe par les règlements.....	106
Règlement concernant le costume.....	107
Ordre de la cérémonie pour la collation des diplômes.....	108
Indulgences accordées par S. S. le Pape Pie IX aux élèves de l'Université Laval.....	111

V. DISCIPLINE.

Règlement concernant la Discipline.....	113
Règlement concernant la conduite des élèves à l'Université.....	116
Règlement des élèves internes de l'Université.....	118
TABLE DES MATIÈRES.....	121